



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE BENOÎT XVI
AUX PARTICIPANTS AU CONGRÈS THÉOLOGIQUE
ORGANISÉ PAR LA CONGRÉGATION POUR LE CLERGÉ**

*Salle des Bénédictiones
Vendredi 12 mars 2010*

*Messieurs les cardinaux,
Chers confrères dans l'épiscopat
et dans le sacerdoce,
Chers participants,*

Je suis heureux de vous rencontrer en cette occasion particulière et je vous salue tous avec affection. J'adresse une pensée particulière au cardinal Cláudio Hummes, préfet de la Congrégation pour le clergé, et je le remercie pour les paroles qu'il m'a adressées. Ma gratitude va à tout le dicastère, pour l'engagement avec lequel il coordonne les multiples initiatives de l'Année sacerdotale, parmi lesquelles ce Congrès théologique, sur le thème: « *Fidélité du Christ, fidélité du prêtre* ». Je me réjouis de cette initiative, qui voit la présence de plus de 50 évêques et de plus de 500 prêtres, dont un grand nombre sont responsables nationaux ou diocésains du clergé et de la formation permanente. Votre attention à l'égard des thèmes concernant le sacerdoce ministériel est l'un des fruits de cette Année spéciale, que j'ai voulu proclamer précisément pour « promouvoir un engagement de renouveau intérieur de tous les prêtres afin de rendre plus incisif et vigoureux leur témoignage évangélique dans le monde d'aujourd'hui » (Lettre pour l'indiction de l'Année sacerdotale; cf. ORLF n. 25 du 23 juin 2009).

Le thème de l'identité sacerdotale, objet de votre première journée d'étude est déterminant pour l'exercice du sacerdoce ministériel à l'heure actuelle et à l'avenir. A une époque comme la nôtre, si « polycentrique » et qui tend à amoindrir tout type de conception identitaire, considérée par beaucoup comme contraire à la liberté et à la démocratie, il est important d'avoir clairement à l'esprit la particularité théologique du Ministère ordonné pour ne pas céder à la tentation de le

réduire aux catégories culturelles dominantes. Dans un contexte de sécularisation diffuse, qui exclut progressivement Dieu du domaine public, et, tendanciellement, également de la conscience sociale commune, le prêtre apparaît souvent « étranger » au sentiment commun, précisément en raison des aspects les plus fondamentaux de son ministère, comme ceux d'être l'homme du sacré, en retrait du monde pour intercéder en faveur du monde, constitué, dans cette mission, par Dieu et non par les hommes (cf. *He 5, 1*). Pour cette raison, il est important de surmonter de dangereux réductionnismes, qui, dans les décennies passées, en utilisant des catégories plus fonctionnalistes qu'ontologiques, ont présenté le prêtre presque comme un « agent social », risquant de trahir le sacerdoce du Christ lui-même. De même que se révèle toujours plus urgente l'herméneutique de la continuité, pour comprendre de manière adaptée les textes du Concile œcuménique Vatican II, se fait aussi jour la nécessité d'une herméneutique que nous pourrions définir « de la continuité sacerdotale », qui, partant de Jésus de Nazareth, Seigneur et Christ, et passant à travers les deux mille ans de l'histoire de grandeur et de sainteté, de culture et de piété, que le sacerdoce a écrit dans le monde, parvienne jusqu'à notre époque.

Chers frères prêtres, à l'époque où nous vivons, il est particulièrement important que l'appel à participer à l'unique sacerdoce du Christ dans le Ministère ordonné fleurisse dans le « charisme de la prophétie »: il y a un grand besoin de prêtres qui parlent de Dieu au monde et qui présentent le monde à Dieu; d'hommes qui ne soient pas sujets à des modes culturelles éphémères, mais capables de vivre authentiquement cette liberté que seule la certitude de l'appartenance à Dieu est en mesure de donner. Comme votre congrès l'a bien souligné, la prophétie aujourd'hui la plus nécessaire est celle de la fidélité, qui à partir de la Fidélité du Christ à l'humanité, à travers l'Eglise et le sacerdoce ministériel, conduise à vivre son propre sacerdoce en totale adhésion au Christ et à l'Eglise. En effet, le prêtre n'appartient plus à lui-même, mais, par le sceau sacramentel reçu (cf. *Catéchisme de l'Eglise catholique*, nn. 1563; 1582), il est « propriété » de Dieu. Ce fait d'« être à un Autre » doit devenir reconnaissable par tous, à travers un témoignage transparent.

Dans la manière de penser, de parler, de juger les faits du monde, de servir et d'aimer, de se mettre en relation avec les personnes, même dans l'habit, le prêtre doit tirer la force prophétique de son appartenance sacramentelle, de son être profond. En conséquence, il doit avoir soin de se soustraire à la mentalité dominante, qui tend à associer la valeur du ministre non à son être, mais seulement à sa fonction, méconnaissant ainsi l'œuvre de Dieu, qui marque l'identité profonde de la personne du prêtre, le configurant à Lui de manière définitive (cf. *ibid.*, n. 1583).

L'horizon de l'appartenance ontologique à Dieu constitue, en outre, le juste cadre pour comprendre et réaffirmer, également à notre époque, la valeur du célibat sacré, qui dans l'Eglise latine est un charisme requis par l'Ordre sacré (cf. *Presbyterorum ordinis*, n. 16) et qui est tenu en très grande considération dans les Eglises orientales (cf. CCEO, can. 373). Il est l'authentique prophétie du Royaume, signe de la consécration au Seigneur et aux « choses du Seigneur » avec un cœur indivis (1 Co 7, 32), une expression du don de soi à Dieu et aux autres (cf. *Catéchisme de l'Eglise catholique*, n. 1579).

La vocation du prêtre est donc une très haute vocation, qui reste un grand Mystère également pour ceux qui l'ont reçue en don. Nos limites et nos faiblesses doivent nous pousser à vivre et à conserver avec une foi profonde ce don précieux, avec lequel le Christ nous a configurés à Lui, en nous faisant participer à sa Mission salvifique. En effet, la compréhension du sacerdoce ministériel est liée à la foi et demande, de manière toujours plus forte, une continuité radicale entre la formation du séminaire et la formation continue. La vie prophétique, sans compromis, avec laquelle nous servirons Dieu et le monde, en annonçant l'Évangile et en célébrant les sacrements, favorisera l'avènement du Royaume de Dieu déjà présent et la croissance du Peuple de Dieu dans la foi.

Très chers prêtres, les hommes et les femmes de notre temps nous demandent seulement d'être des prêtres jusqu'au bout et rien d'autre. Les fidèles laïcs trouveront chez tant d'autres personnes ce dont ils ont humainement besoin, mais ce n'est que chez le prêtre qu'ils pourront trouver cette parole de Dieu qui doit toujours être sur ses lèvres (cf. *Presbyterorum ordinis*, n. 4); la Miséricorde du Père, donnée de manière abondante et gratuite dans le sacrement de la Réconciliation; le Pain de la Vie nouvelle, « véritable nourriture donnée aux hommes » (cf. Hymne de l'Office de la Solennité du *Corpus Domini* du Rite romain). Nous demandons à Dieu, par l'intercession de la Bienheureuse Vierge Marie et de saint Jean Marie Vianney, de pouvoir le remercier chaque jour pour le grand don de la vocation et de vivre avec une fidélité pleine et joyeuse notre sacerdoce. Merci à tous pour cette rencontre! Je donne bien volontiers à chacun ma Bénédiction apostolique.

© Copyright 2010 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana